

DÉLIBÉRATION N° 20/282

Séance du 12 mars 2020

Approbation sur l'évolution des principes de la politique tarifaire du site de la Cité des sciences et de l'industrie

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie - M Bruno Maquart,

Vu le rapport de présentation,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve l'évolution des principes de la politique tarifaire du site de la Cité des sciences et de l'industrie, notamment la suppression des frais de réservation en ligne.

Fait à Paris,
Le 12 mars 2020

Le président du conseil d'administration

Bruno Maquart